VIVRE SAINT-DRÉZÉRY

Informations municipales

#52

JUIN 2025

Saint-Drézéry

LE RETOUR DES BEAUX JOURS

VOTRE MAIRIE

OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h
SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr
CCAS : ccas@saintdrezery.eu
URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouverture mardi matin et vendredi après-midi.
POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87
CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95
saint.drezery.sport@wanadoo.fr
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68
Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30
Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr
JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire
LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.
FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.
JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.
GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.
RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.
MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.
DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.

SERVICES DIVERS

LA POSTE : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h-11 h 15, mardi : 9 h 45-11 h 15, samedi : 9 h-11 h.
HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.
PHARMACIE DE GARDE : 3237
CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.
CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche
06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :
https://www.montpellier3m.fr/collecte
⇨ Déchets ménagers résiduels : bac gris, 1 passage le lundi matin dans les zones pavillonnaires et 3 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi et vendredi.
⇨ Déchets recyclables : bac jaune, 1 passage le mardi matin dans les zones pavillonnaires et 2 passages dans le centre ancien le mardi et samedi.
⇨ Biodéchets : collecte aux points d'apport volontaire, rond-point de la pharmacie, cave coopérative, Mas de Bizard, chemin des Grives (à côté de la rue de l'Ecrin) , Parking Allée de la Liberté, Rue du Devois.
Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.
⇨ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen
https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/
Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.
Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).
Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h, vendredi et samedi 9 h à 12 h, dimanche 9 h à 12 h 30.

VIVRE SAINT-DREZERY

SOMMAIRE

P.4 **Le mot du Maire**

P.5 **Vie culturelle et festive**
- La vie de la bibliothèque en images
- La bibliothèque sous les nuages
- Bibliothèque Verte !
- Colombioù, invité à Saint-Christol
- Fêtons le Printemps

P.9 **Vie municipale et citoyenne**
- Commémoration du 8 mai

P.10 **Action sociale et solidaire**
- Les Ateliers Séniors
- Repas des Aînés
- Dispositif « L'Heure Civique »
- Collecte Solidaire EMUS
- Collecte de printemps
- Chèque Eau

P.13 **État civil**

P.13 **Vie des commerces**
- Le marché retrouve sa place !
- La Trinacria devient Bella Pizza

P.14 **Prévention et sécurité**
- Retour de M. Zanini
- Rappel Zone Bleue
- Dégradations

P.14 **Intercommunalité**
- Visite du réservoir du Boulidou

P.15 **Finances**
- Un budget solide pour l'avenir
- Une gestion saine et rigoureuse

P.17 **École - Jeunesse**
- Comité de Pilotage du RPE
- «Nos Petits champions de la lecture»
- Les vacances d'hiver
- Un carnaval très attendu, mais une météo capricieuse
- Les vacances d'avril

P.20 **Conseil municipal**
- 27 mars 2025

P.23 **Urbanisme**
- Démarches d'urbanisme en ligne
- Rappel de quelques règles

P.24 **Environnement**
- «Commune économe en eau»
- Fête de l'environnement
- Lutte anti dépôts sauvages

P.27 **Réalisations - Travaux**
- Inauguration de la salle Cardonnet
- Une nouvelle avenue de la Méditerranée
- Informations Voirie
- Inauguration des padels
- Nouveau panneau lumineux

P.32 **On sort à Saint-Drézéry !**

Bulletin municipal gratuit n° 52 - Juin 2025
Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry
Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes
Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes, G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie
Photos : Mairie et élus, Atelier Photo Saint-Drézéry, MG Média
Relecture : F. Sirven et H. Mercier
Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com
Impression : Impact - Saint-Martin-de-Londres

Chères Saint-Drézériennes, Chers Saint-Drézériens,

J'ai le plaisir de vous adresser le 52e numéro de votre bulletin municipal « Vivre Saint-Drézéry ». Un numéro largement tourné vers la culture et les travaux qui aménagent et valorisent notre village.

Culture accessible à tous, elle est plus que jamais vivante et proche de vous tous :
• Bibliothèque en images et bibliothèque verte avec des associations du village.
• Tradition occitane et emblème totémique avec le Colombioù qui s'est déplacé à Saint-Christol pour fêter le carnaval, et bientôt la Saint-Jean-en-Musique avec un bal traditionnel des enfants.
• Fêtes qui rassemblent comme : la chasse aux œufs, la fête de l'environnement ou la commémoration du 8 mai.

Travaux de réhabilitation (cadre de vie) et aménagements voirie pour la sécurité de tous :
• La salle Cardonnet entièrement rénovée a rouvert ses portes aux associations, mais aussi à tous les publics pour des manifestations diverses.
• La création de deux pistes de padel qui semblent déjà avoir trouvé divers pratiquants assidus.
• La nouvelle avenue de la Méditerranée, au départ du rond-point de la pharmacie. Ce projet, en gestation depuis déjà 2 ans, s'est vu concrétisé.
• De nouvelles écluses, route de Saint-Jean-de-Cornies et rue Lou Miradou, permettent le ralentissement des voitures.

Sans oublier toutes les actions sociales et solidaires :
• Les ateliers séniors, toujours aussi fréquentés, qui permettent rencontres et échanges à nos aînés.
• Le repas des aînés pour partager ensemble une journée conviviale.
• L'heure civique : une initiative appréciée qui connaît un vif succès et qui donne envie à chacun de participer à la vie du village.
• Les collectes solidaires (Emus, Banque alimentaire…), qui sont efficaces et appréciées.

Nos finances communales avec un fonctionnement maîtrisé et un taux d'investissement important affichent un budget solide pour l'avenir ! Ceci au bénéfice de la population avec des taux de fiscalité communaux sans augmentation.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous donne rendez-vous lors des nombreuses manifestations du début de l'été !! Vous y êtes toutes et tous invités…

Votre Maire, Jackie Galabrun-Boulbes

INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques…
• sur le site officiel de la commune **http://www.saintdrezery.fr**
• sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

VIE CULTURELLE ET FESTIVE

La vie de la bibliothèque en images de janvier à avril

Nuit de la lecture – Aurora et la Reine des coquillages

Les superpouvoirs des animaux
Médiation Animale 34 avec C. Rouquet

Petites histoires en famille
atelier sonore

Carnet de voyage La Mongolie
La vallée des ours

Atelier découverte science « les petits malins : et si on mélangeait ? »

Journée internationale de la danse

Exposition Calligraphie

Exposition CAC

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque sur son portail internet
https://bibliotheque.saintdrezery.fr

➢ En février, la bibliothèque était sous les nuages

Une conférence animée par Eric Diot qui venait présenter son livre « Jean Boulet, direction l'Aigoual », biographie romanesque météorologique de cet homme de caractère, ancien chef de l'Observatoire du Mont Aigoual. Un chaleureux moment qui a permis au public de découvrir l'ambiance particulière de ce lieu de la météorologie, les péripéties humaines et climatiques de sa période d'essor. Une exposition de tableaux d'Eric Diot et des photographies du Mont Aigoual de Régis Domergue complétaient ce moment. Un apéro-décrochage réunissant les deux artistes a permis d'approfondir et d'échanger autour des aventures vécues pour réaliser ces clichés, ces peintures…

Jean Boulet est une figure cévenole emblématique de l'Observatoire du Mont Aigoual.

1

➢ Au mois d'avril, c'était Bibliothèque Verte !

1. Plantes en Troc. Grainothèque et bouturothèque en partenariat avec SDNE. **2.** Visites dans un jardin clos en téléréalité. **3.** Exposition sur les Mammifères de France et d'Europe. **4.** Atelier bout de papier. **5.** Exposition des petits habitants de nos jardins par Arts&Zik. **6.** Projection surprise Jeunesse. **7.** Rencontre apéro décrochage poterie Arts&Zik.

2

3

4

5

6

7

➢ 8 mars : Colombioù, invité au Carnaval à Saint-Christol !

Une première invitation avec d'autres totems, dont sa marraine La Baragogne de Saint-Christol. Elle fut honorée par notre Colombioù et ses acolytes : Francis dans le rôle du hérisson, Valérie, Catherine, Brigitte et Mireille en Dames Nature, Jérémy et Bertrand, nos deux porteurs, et Didier au saxo, sans oublier notre photographe Bédia. Pour l'occasion, notre Colombioù arborait quelques lucioles autour de son cou pour lui donner plus d'éclats la nuit venue... Un moment festif et convivial avec le partage d'un repas dansant en soirée.

➢ 19 avril : Fêtons le Printemps et partons à la chasse aux œufs !

Le spectacle a fait salle comble. Les enfants, accompagnés des parents et grands-parents, ont pu profiter du spectacle clownesque «La folle aventure du Clown Barbiche» avec la Cie Barbiche Création : plusieurs enfants ont été pris comme assistants pour leur plus grand bonheur. Un très bon moment de rigolades pour petits et grands ! La météo incertaine n'a pas permis de maintenir la traditionnelle chasse aux œufs tant attendue par les enfants dans le parc du Château, mais les chocolats étaient bien au rendez-vous avec le goûter pour les plus gourmands juste après le spectacle !

▸ VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

➢ Commémoration du 8 mai

Une assemblée empreinte du devoir de mémoire s'est réunie devant le monument aux morts pour commémorer le 80e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Devant les anciens combattants, la gendarmerie, les jeunes sapeurs-pompiers et les enfants présents, Loïc le Blévec, 1er adjoint, a transmis le message officiel de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants. Ce texte rappelle les sacrifices consentis par les Français et les Françaises, soldats et civils pour faire de la France un pays libre et indépendant. Aujourd'hui, dans un monde où les menaces se multiplient, il faut se souvenir du dévouement d'une génération qui a œuvré pour la reconstruction de notre pays. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la cérémonie a pris fin autour du verre de l'amitié.

ACTION SOCIALE & SOLIDAIRE

➢ 14 janvier - 25 mars : Les Ateliers Séniors

Durant 11 mardis consécutifs, 14 séniors se sont retrouvés, Salle Brassens, pour des ateliers divers et variés proposés par l'UFCV et financés par le Conseil Départemental, en partenariat avec le CCAS. L'animatrice était accompagnée de jeunes en mission de service civique auprès des personnes âgées : le programme a été choisi par tous les participants parmi un large choix proposé : Peinture sur verre, Origami, Astuces et remèdes de grand-mère, Aromathérapie, Code de la route, l'Occitanie et le quizz des régions, Tarot divinatoire, Création de petits objets et bijoux en pâte Fimo, Séance de Do-In (automassages avec un intervenant spécialisé). Ces rendez-vous hebdomadaires, se clôturant par un moment partagé autour d'une collation, ont pris fin le 25 mars lors d'une après-midi festive et musicale. Un grand merci à ce groupe !

➢ 25 janvier : Repas des Aînés

Journée annuelle dédiée aux aînés : un événement chaleureux et convivial qui a réuni une centaine de personnes pour un moment de partage et de convivialité. Dès l'apéritif, le doyen et la doyenne ont reçu des chocolats « faits maison » par Odile, membre extra-municipale du CCAS. Des retrouvailles autour d'une table décorée avec soin et d'un repas — très apprécié — préparé par le traiteur « Saveurs Camargue ». L'animation musicale menée par le duo JP. Sardi a apporté une touche festive pour réunir bon nombre de participants sur la piste de danse. Bertrand Loire, membre extra-municipal du CCAS et Laurence Cazin — nos deux intervenants de L'Atelier Photo de Saint-Drézéry — ont participé bénévolement à cette fête en proposant des portraits façon « Studio Harcourt ». Les tirages photo offerts par le CCAS ont été remis aux intéressés le samedi 15 février. Cette rencontre, marquée par la solidarité et l'amitié, a permis à chacun de se retrouver dans une ambiance joyeuse et respectueuse, renforçant les liens entre les habitants du village.

➢ 28 janvier : Lancement du dispositif de « L'Heure Civique » et depuis ...

C'est une nouvelle initiative du CCAS pour créer de l'engagement et du lien social dans notre commune. 70 personnes (certaines des communes voisines) sont venues découvrir le fonctionnement de ce dispositif présenté lors d'une réunion publique, par Mme la Maire Jackie Galabrun-Boulbes, Françoise Sirven, adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale et des Solidarités, vice-présidente du CCAS, Jean-Marie Villegas, membre extra-municipal du CCAS, accompagnés d'Atanase Périfan, Co-Fondateur et Adjoint au maire du 17e arrondissement de Paris, en charge de la mobilisation solidaire. Une seule motivation : l'entraide entre Saint-drézérien(ne)s, volontaires et demandeurs.

Pour être volontaire, il suffit de s'inscrire via la plateforme dédiée pour la commune : https://saintdrezery.lheurecivique.fr/

➡ J'ai besoin d'une aide ponctuelle... comment faire ?

C'est entièrement gratuit !

• Rendre visite ou faire les courses pour une personne âgée, intervenir pour du petit bricolage ou jardinage, aider à l'utilisation du numérique, participer à une manifestation associative, une action municipale... tels sont des exemples qui s'inscrivent dans cette organisation. Vos demandes sont recueillies soit par téléphone, soit en se présentant à l'accueil de la mairie, soit par mail à **heurecivique@saintdrezery.eu**

• Les volontaires inscrits — prêts à donner un peu de leur temps — pourront répondre aux demandes d'aide ponctuelle, diffusées via un groupe WhatsApp par les référents du CCAS ! À ce jour 60 volontaires inscrits et 9 interventions réalisées à la demande d'associations (SDNE, Les Sentinelles vertes, l'APE), de la commission extra-municipale Environnement et d'un particulier pour le montage d'un petit meuble. Et ce n'est que le début. Toutes les informations sur le site internet de la mairie : **https://saintdrezery.fr/fr/rb/2211588/lheure-civique-1**

➢ 10 mars au 11 avril : Collecte Solidaire EMUS

Le CCAS a souhaité soutenir l'association EMUS (Equipe Médicale d'Urgences Sociales) qui grâce à ses 90 bénévoles effectue des maraudes à Montpellier et alentours, les vendredis, samedis et dimanches à raison de 4 h par jour à la demande du 115. Un carton pour récolter des vêtements chauds a été placé sous le porche de la mairie durant 1 mois. Le bilan est très positif : 30 bonnets, 50 écharpes, 30 couvertures environ, quelques 200 paires de chaussettes et bien d'autres vêtements chauds ont été apportés ! L'association et le CCAS remercient chaleureusement les Saint-drézérien(ne)s.

➢ Chèque Eau

Le Syndicat Mixte Garrigues Campagne via le CCAS vous aide au règlement de votre facture d'eau avec le chèque Tarification Sociale de l'eau ! Pour obtenir cette aide, vous devez vous présenter en mairie, muni de votre dernier avis de non-imposition. Ces chèques sont attribués au CCAS de la commune en nombre limité. Ils devront accompagner le paiement d'une facture eau auprès de Véolia.

➢ Du 16 au 18 mai : Collecte de printemps

Notre CCAS est partenaire de la Banque Alimentaire de l'Hérault (BA), qui elle-même est membre de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA). Cette fédération, avec ses 6 000 associations et CCAS, soutient plus de 2,4 millions de personnes en précarité alimentaire. Pour faire face aux baisses des approvisionnements, la BA de l'Hérault doit acheter, depuis peu, certaines denrées (156 000 € pour 2024). Les collectes d'automne et de printemps sont donc devenues essentielles. Depuis deux ans, le CCAS de Saint-Drézéry et ses bénévoles participent à ces collectes, en se positionnant devant le SPAR. Ces rendez-vous auxquels vous avez « répondu présent » permettent d'avoir plus de produits pour remplir les paniers de nos bénéficiaires. Encore merci pour votre générosité pour la collecte des 16, 17 et 18 mai. Rendez-vous à la prochaine collecte d'automne.

▸ POUR NOTRE COMMUNE : CONSULTATIONS MÉDICALES SANS RENDEZ-VOUS

▸ Du lundi au vendredi 9h - 19h
au Centre de soins médicaux et de Traumatologie
504 rue de la Royale à Castries

▸ Samedi et dimanche 8h - 20h
À la Maison Médicale de Garde
Espace Morastel à Mauguio

▸ ÉTAT CIVIL

Naissances

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :
Ulysse CLAVE, 21 décembre 2024
Lélio PINAS SUSINI, 03 janvier 2025
Élie FANTINI GUERINEAU, 21 janvier 2025
Clara GALIPAUD BORG, 26 janvier 2025
Morgan VAGNER, 19 février 2025
Hélia LEBLANC, 25 février 2025
Olivia ROQUILLET, 13 mars 2025
Raphaël TORRES, 15 mars 2025
Basile LEDOGAR, 06 avril 2025

† Décès

Sincères condoléances aux familles et amis de :
Frédéric GIRAUD, 30 décembre 2024
Jean-Christian DAUDÉ, époux de Maria LAZAR, 30 janvier 2025
Elisabeth ANDRIEUX, épouse de Alain CARNEVALÉ, 05 mai 2025

VIE DU VILLAGE

URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES :
04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18
SAMU : 15
SAMU SOCIAL : 115
N° DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112

EAU POTABLE PRESTATAIRE :
Société Véolia — Ruas : 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE :
Saur/Alliance Environnement 04 67 83 75 16

ENEDIS — GRDF :
Numéro vert gratuit 0 800 47 33 33

▸ VIE DES COMMERCES

➢ Le marché retrouve sa place !

Ce jeudi 15 mai, après les quelques semaines de travaux de voirie, les ambulants du marché hebdomadaire du jeudi matin se sont réapproprié leur emplacement sur le nouvel espace — récemment réaménagé — de l'Avenue de la Méditerranée. Venez vite les retrouver !

➢ La Trinacria a fait peau neuve pour devenir Bella Pizza !

Nouvelle pâte et nouvelle carte vous sont proposées depuis plusieurs mois déjà au 1 Allée de la Liberté ! Pour goûter les nouveautés, il suffit de passer commande par téléphone au 04 67 02 13 03. La pizzeria est ouverte lundi, mardi, samedi de 18 h à 22 h et mercredi, jeudi, vendredi de 11 h 30 à 13 h 30 et de 18 h à 22 h. Toutes les informations sur la page Facebook et le site internet : https://bellapizza-saintdrezery.fr/carte

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Rappel zone bleue

Un incontestable laisser-aller impose un rappel des règles de stationnement en zone bleue. Matérialisé par panneaux indicatifs, le stationnement est autorisé pour une durée limitée à 1 h 30, du lundi au vendredi sur les places revêtues de peinture bleue, allée de la Liberté, devant le centre commercial. Un disque — disponible gracieusement auprès des commerçants — indiquant l'horaire de départ du stationnement doit être apposé, de façon visible, à l'intérieur du véhicule. Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner une contravention de 35 €, selon l'article R417-3 du Code de la route.

Retour de M. Zanini

Le 1er mars 2018, Ludovic Zanini était recruté en qualité de policier municipal sur notre commune. A l'issue d'une année de bons et loyaux services, il rejoignait la ville de Castries pour convenance personnelle. C'est avec grand plaisir que nous accueillons son retour depuis le 1er mars 2025, en succession de J-Christophe Boutin et afin de poursuivre la politique de sécurité mise en place à Saint-Drézéry, fort de treize ans d'expérience professionnelle en tant que Brigadier-chef principal de police municipale. Ludovic Zanini est l'heureux papa de deux enfants. Il apporte avec lui non seulement son engagement au service de la sécurité, mais aussi les valeurs de rigueur et d'esprit d'équipe héritées de son parcours dans le rugby de haut niveau. Ancien professionnel, aujourd'hui entraîneur toujours passionné, il saura sans aucun doute concilier exigence et proximité au service de tous. L'équipe municipale dans son ensemble lui souhaite la bienvenue.

Dégradations

La commune doit subir d'énièmes dégradations matérialisées par des grilles d'aération enfoncées sur le bâtiment scolaire, des tags et autres détériorations au pumptrack ainsi que des inscriptions à caractère obscène dans le parc. Ces actes de malveillance totalement gratuits génèrent des coûts budgétaires non négligeables pour la collectivité et ternissent par là-même la qualité de son environnement. Leurs auteurs s'exposent à des poursuites... à bon entendeur salut !

VISITE DU RÉSERVOIR DU BOULIDOU

Visite du réservoir de stockage d'eau potable de 2000 m³ et des équipements de pompage associés situé à Saint-Hilaire-de-Beauvoir ce vendredi 25 avril. Cette réalisation va permettre d'augmenter l'autonomie de stockage en eau potable à l'échelle du Syndicat Mixte Garrigues Campagne qui a porté ce projet sur notre territoire pour un montant de 1650 K€ HT. Ce réservoir a mobilisé 10 entreprises, plus de 50 intervenants et 9 mois de travaux pour une mise en service en juin.

UN BUDGET SOLIDE POUR L'AVENIR

Fonctionnement		Investissement		Budget total
3 696 315 €	+	3 012 266 €	=	6 709 181 €

Malgré les contraintes conjoncturelles que nous connaissons depuis plusieurs années, nous vous proposons, encore cette année, un budget volontariste et fidèle aux valeurs que nous nous sommes fixées (éducation, solidarité, culture, traditions, service public de qualité) pour que Saint-Drézéry reste un village où il fait bon vivre.

RECETTES		DÉPENSES
0,148 M€ Dotations de l'État		2,778 M€ Fonctionnement de la commune
0,466 M€ Recettes communales		0,441 M€ Voirie
1,787 M€ Fiscalité locale		0,210 M€ Emprunts
0,608 M€ Dotations, participations, réserves		1,811 M€ Dépenses d'investissement dont 1,092 M€ patrimoine
2,595 M€ Affectation du résultat et autres		1,468 M€ Affectation du résultat et autres
1,104 M€ Subventions d'investissement		

UNE GESTION SAINE ET RIGOUREUSE

Nous dégageons, encore cette année, une excellente capacité d'autofinancement, ce qui nous permet de faire face aux importants investissements conformes au plan pluriannuel d'investissement bâti en début de mandat.

Capacité de désendettement
Notre capacité de désendettement est de 3 ans.
C'est bien ?
Préconisation = ne pas dépasser 12 ans

Endettement
Notre taux d'endettement est de 60%.
C'est bien ?
La moyenne des communes de notre strate est de 75%

Autofinancement
Nous dégageons un autofinancement de 20% pour financer nos investissements. Notre objectif : 18%
C'est bien ?
Valeur conseillée : supérieure à 14%

Principaux investissements 2025
- Réfection et aménagement de l'ancienne mairie.
- Fin des travaux de rénovation de la salle Cardonnet.
- Début des travaux d'agrandissement de la cantine et de l'école.
- Construction de deux terrains de Padel.
- Travaux voirie (chemin des Grives et chemin du Puits de Tourre, avenue de la Méditerranée).
- Jardins partagés.

0% d'augmentation des taux communaux

Pensez à vous inscrire à la newsletter du Relais Petite Enfance des Garrigues sur : **rpedesgarrigues.fr**

COMITÉ DE PILOTAGE DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE DES GARRIGUES)

En ce début d'année, les maires des communes adhérentes au RPE des Garrigues ont reçu l'information de la suspension de l'aide accordée de manière annuelle par le Conseil Départemental. En effet, le budget du Conseil Départemental est trop déficitaire et un certain nombre d'aides accordées habituellement et de manière pérenne a été suspendu. C'est ainsi que le comité de pilotage qui réunit les maires et conseillers municipaux des communes adhérentes a dû faire face à un montage de budget compliqué pour l'année 2025. Il a été décidé de maintenir le niveau d'engagement et les emplois des deux éducatrices de jeunes enfants, Charlotte et Caroline, de manière à continuer les actions en faveur des enfants et des assistantes maternelles des communes, dont Saint-Drézéry. D'autant que cette année nous fêtons les 10 ans du RPE ! À cette occasion, une fête est organisée le 24 mai prochain à partir de 9 h 30 dans le parc de Sussargues.

NOS PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Cette année à nouveau, les enseignantes des classes de CM1 et CM2 ont souhaité participer au projet « Les Petits champions de la lecture ». L'intérêt ? Offrir aux élèves une occasion ludique et valorisante de développer leur goût pour la lecture à voix haute. Ce projet favorise la confiance en soi, l'aisance à l'oral et le plaisir de partager des histoires. C'est une belle manière de faire rayonner la lecture dans la vie de l'école. Tous les élèves ont donc participé en présentant un extrait de livre choisi par leurs soins et travaillé en classe et à la maison à un jury composé de bénévoles, d'élus, mais aussi d'animateurs du centre de loisirs. Pour chaque classe, le jury a choisi deux garçons et deux filles qui se sont ensuite fait face lors de la finale de l'École au cours de laquelle seuls une fille et un garçon pouvaient être sélectionnés. C'est Lucie et Kélian qui ont été choisis et ont continué le parcours des Petits champions de la lecture au niveau départemental. Ils ont superbement relevé ce défi et ont offert une belle lecture lors de la 1re phase des finales départementales au cours de laquelle Lucie a été sélectionnée pour représenter l'école à la grande finale départementale. Bravo à eux pour cette performance ! La finale nationale du concours aura lieu le mercredi 25 juin sur la scène de la salle Richelieu à la Comédie-Française.

17 FÉVRIER AU 2 MARS : VIVE LES VACANCES D'HIVER !

Petit retour en arrière et en images sur les animations proposées par le service Jeunesse durant les vacances de février, diverses et variées pour les maternelles, élémentaires et ados : loisirs créatifs, calligraphie et sortie à Sport Break. Du plaisir pour tous !

UN CARNAVAL TRÈS ATTENDU MAIS UNE MÉTÉO CAPRICIEUSE

C'est le cœur lourd que nous avons dû nous résoudre à annuler le carnaval prévu le 22 mars dernier. Tout était organisé : le thème choisi avait de quoi faire rêver petits et grands, le Monsieur/Madame carnaval avait vu le jour, mais la météo et l'alerte du département nous ont contraints d'annuler ce rendez-vous tant attendu chaque année qui nous rassemble. Mais ce n'est que partie remise ! L'an prochain, nous espérons vivement partager ce moment avec vous. Malgré ce contretemps, nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans le projet et en particulier les associations Arts&Zik et Unistyle ainsi que l'APE, mais aussi les services municipaux et les élus.

DE TRÈS BELLES VACANCES D'AVRIL DANS NOTRE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants étaient présents et en pleine forme pour ces dernières vacances. La météo a été mitigée, mais il y a eu de belles journées. Entre les sorties à l'aquarium, des défis pour des astronautes en herbe, le retour des 2 journées Koh Lanta inter-communes et un club ado bien rempli, les enfants sont rentrés chaque soir avec de longues histoires à raconter à leurs parents ! Patience…! Les programmes des futures vacances arrivent à grands pas !

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UN DEVOIR ET UNE OBLIGATION

Le débroussaillement est une obligation de l'article L 131-10 du Code forestier. Il permet de protéger la forêt et les espaces naturels, d'éviter que les flammes n'atteignent votre habitation et de sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie. En règle générale, le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques. Pour plus de renseignements, téléchargez la plaquette d'information de la DDTM 34 sur les Obligations légales de Débroussaillement (OLD).

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 18 - Votants : 22 - Absents : 5 - Procurations : 4

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 12 décembre 2024

2. Compte-rendu des décisions du Maire

- ***Décision n° 2024-16*** : Signature de la Convention d'occupation temporaire du domaine public routier de la commune. Déploiement du dispositif de télérelève du service public de distribution de l'eau potable.
- ***Décision n° 2024-17*** : Demande de subvention Montpellier Méditerranée Métropole. Projet de jardins partagés.
- ***Décision n° 2024-18*** : Demande de subvention Département de l'Hérault. Projet de jardins partagés.
- ***Décision n° 2024-19*** : Demande de subvention Région Occitanie. Projet de jardins partagés.
- ***Décision n° 2024-20*** : Demande de subvention État DETR 2025. Projet de jardins partagés.
- ***Décision n° 2024-21*** : Signature de la Convention avec l'État pour la transmission électronique des actes pour le CCAS de Saint-Drézéry.
- ***Décision n° 2025-01*** : Signature du Marché de maîtrise d'œuvre. Évolution du groupe scolaire de Saint-Drézéry avec Thomas Landemaine Architecture.
- ***Décision n° 2025-02*** : Demande de subvention État DETR 2025. Évolution du groupe scolaire de Saint-Drézéry. Extension du réfectoire, création de 2 classes et d'une salle d'activités — Phase 2.
- ***Décision n° 2025-03*** : Demande de subvention Conseil Départemental Hérault. Évolution du groupe scolaire de Saint-Drézéry. Extension du réfectoire, création de 2 classes et d'une salle d'activités.
- ***Décision n° 2025-04*** : Demande de subvention CAF Hérault. Création d'une salle d'activités Jeunesse au sein du projet d'extension du groupe scolaire.
- ***Décision n° 2025-05*** : Marché de travaux. Réhabilitation de la salle Cardonnet. Lot n° 6 : Revêtement de sol — Faïences — Avenant n° 1 Peinture pour travaux complémentaires, ragréage sol scène et traitement des marches de la scène pour 2 300 € HT.
- ***Décision n° 2025-06*** : Marché de travaux. Réhabilitation de la salle Cardonnet. Avenant n° 2 pour le lot 4 Doublage plafond pour travaux complémentaires pour 700 € HT.
- ***Décision n° 2025-07*** : Acte constitutif de la régie de recettes « Terrains de Padel ».

3. FINANCES - Préambule vote du Compte Financier Unique : élection d'un président de séance

M. Loïc LE BLEVEC est élu président de séance.

4. FINANCES - Compte Financier Unique 2024

Cette affaire a été présentée à la commission des finances du 10 mars 2025. Tout le détail sur : www.saintdrezery.fr

5. FINANCES - Affectation du résultat 2024

il est proposé l'affectation suivante du résultat :

- besoin de financement au compte R1068 : 999 530,61 € (déficit d'investissement + RAR)
- d'affecter la somme de 909 863,32 € à la section de fonctionnement au compte 002.

6. FINANCES – 2025 Fongibilité des crédits

Vu le passage à la nomenclature M57, Le Conseil Municipal autorise Mme la Maire à procéder, pour l'exercice 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

7. FINANCES – BP 2025 Budget supplémentaire n°1

Il s'agit, à partir de l'excédent de fonctionnement et du déficit d'investissement 2024 constaté à la clôture du Compte Financier Unique du budget principal, d'affecter le résultat comme vu précédemment et ajuster des crédits. Plus de détails sur www.saintdrezery.fr

8. FINANCES – Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2025

Au vu du résultat de l'année 2024, il est proposé de maintenir les taux en vigueur.

9. FINANCES — Subvention aux coopératives scolaires Année scolaire 2024/2025 — Complément

Il a été omis de compter les élèves de CP qui sont dans la classe de double niveau. Il est proposé de compléter l'enveloppe pour la coopérative scolaire élémentaire de 108 euros.

10. FINANCES – Subvention aux projets scolaires Année scolaire 2024/2025

La commission propose le principe d'une participation par école de 11 € par enfant.

École maternelle	École élémentaire
135 élèves	251 élèves
Subvention : 1 485 €	Subvention : 2 761 €

11. FINANCES – Demande de subvention DETR 2025 Extension Groupe scolaire Phase 2

Mme la Maire rappelle en début de séance la décision prise pour solliciter une aide de l'État au titre de la DETR 2025. Il s'avère qu'une délibération du Conseil municipal est nécessaire, approuvant les travaux et le plan de financement prévisionnel.

12. FINANCES – Demande de subvention DETR 2025 Projet de jardins partagés

Face aux enjeux actuels de transition écologique et de renforcement des liens sociaux, la commune de Saint-Drézéry souhaite proposer la création de jardins partagés. Ce projet vise à transformer un espace inutilisé en un lieu d'échange, d'apprentissage, de sensibilisation à l'alimentation et de coopération au service des habitants. Plus de détails sur www.saintdrezery.fr

13. FINANCES – 3M Convention fonds d'équipement aux communes 2024

La Métropole de Montpellier a attribué à la commune un fonds d'équipement de 150 000 € pour le projet d'évolution du groupe scolaire de la commune.

14. FINANCES – Gestion des terrains de padel : tarif de location et modalités de gestion

Il est proposé la création d'un tarif unique de location de 9 euros par joueur pour 1 h 30 de jeu, pour les créneaux gérés par la commune.

15. FINANCES – Tarifs location matériel aux particuliers

- Sur proposition de la commission Finances, il est proposé de faire évoluer ces tarifs.
  - 1 table/plateau avec 2 bancs (ou 14 chaises) : **20 € par plateau**
  - À partir de la location de 4 tables/plateaux : **15 € par plateau**
- Le matériel est livré à domicile et récupéré par les Services techniques.
- La mairie met à disposition des utilisateurs privés des salles Cardonnet et Brassens huit tables rondes. Il est proposé de les louer au tarif forfaitaire de **40 € pour l'ensemble des 8 tables**.

16. FINANCES – Droits de place marché et ambulants

Évolution de deux tarifs au 1er avril 2025 :

- pour les ambulants occasionnels : un tarif à **12 €/jour**
- pour les commerçants sédentaires autorisés à s'installer sur l'espace public autour de l'allée de la Liberté/avenue de la Méditerranée pour une terrasse ouverte et saisonnière, il est proposé un tarif pour l'emplacement autour de la Croix de la Mission à **12,37 €/jour**, et pour l'emplacement devant le commerce angle de la Triade à **4,15 €/jour**.

17. FINANCES – Tarifs de location des salles municipales

- Il est rappelé que :
  - Le prêt est gratuit pour les associations de Saint-Drézéry.
  - Les salles Cardonnet et Brassens sont louées uniquement entre le 1er septembre et le 30 juin (pas de location en juillet et août), avec coupure courant pour la salle Brassens à 2 h du matin et 23 h pour la salle Cardonnet.

Période d'utilisation	Tarifs pour les particuliers*	Tarifs pour les professionnels*	Caution
À la demi-journée	180 €	220 €	1 000 €
À la journée, entre 8h et 19h	300 €	400 €	1 000 €
À la journée + soirée Ou à la soirée seule	400 €	500 €	1 000 €
Week-end Du samedi matin au lundi 8h	600 €	850 €	1 000 €
Option : location de matériel écran-vidéo projecteur			1 00 €

** un rabais de 20% est appliqué pour les habitants de Saint-Drézéry et les entreprises de la commune.*

- La location comprend les chaises et tables stockées sur place, l'eau et l'électricité.
- Tarif buvette du parc et son parvis : 80 euros comprenant réfrigérateurs, eau et électricité.

18. Gestion de la salle Cardonnet : règlement intérieur

Mme la Maire expose que suite aux travaux de restauration de la salle Cardonnet, un nouveau règlement intérieur d'utilisation de la salle est proposé.

19. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle au TAS

Pour l'organisation des Théâtrales de Saint-Drézéry les 7, 8 et 9 février 2025 : aide 600 €.

20. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle à l'Amicale des Aînés

Pour l'organisation de l'anniversaire des 50 ans de l'Amicale le 27 mars 2025 : aide 800 €.

21. VIE ASSOCIATIVE Subventions exceptionnelles aux Amis du Vieux St-Drézéry

- Pour la conférence à l'occasion de la Journée du Patrimoine le 21 septembre 2024 : aide 50 €.
- Pour l'organisation de la Journée des Collectionneurs le 17 novembre 2024 : aide 300 €.

22. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle à Arts&Zik

Pour la création d'une fanfare totémique : aide 500 €.

23. VIE ASSOCIATIVE Subvention exceptionnelle à l'APE

Pour l'organisation du marché de Noël 2024 : aide 150 €.

24. RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des effectifs - Filière culturelle

- Création d'un poste Adjoint du patrimoine à 21/35ème et suppression d'un poste à 20/30ème.
- Création d'un poste Assistant de conservation du patrimoine à 31,5/35ème et suppression d'un poste à 30,5/30ème.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur :

www.saintdrezery.fr

INFORMATION SUR VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

- Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers, mais n'est pas une obligation pour vous.
- Le service urbanisme de la mairie continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

- Toute création ou modification de murs de clôture doit faire l'objet d'une demande de déclaration préalable.
- La démolition d'un ouvrage doit faire l'objet d'une demande de permis de démolir.
- Les climatiseurs en façade doivent faire l'objet d'une demande de déclaration préalable (modification de façade) et dans tous les cas être équipés d'un cache-vue.
- Obligation de crépir les murs de clôtures visibles depuis l'espace public.

Pour tout renseignement complémentaire sur les règles et obligations d'urbanisme, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie en contactant Emilie MARTI :

• Par téléphone au 04 67 55 87 96 les mardis et vendredis.

• Accueil public : le mardi de 8 h 30 à 12 h et le vendredi de 14 h 30 à 17 h.

« COMMUNE ÉCONOME EN EAU »

Pour la quatrième année consécutive, la commune de Saint-Drézéry a été labellisée « commune économe en eau » ! Merci à toutes les équipes qui ont participé à ces efforts d'économie d'eau, et plus particulièrement aux services techniques qui se sont engagés pleinement dans cette démarche. La cérémonie de remise des labels aux communes s'est déroulée à l'occasion du salon « CYCLEAU ».

5 ET 6 AVRIL : FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT AVEC SDNE

Les 5 et 6 avril 2025 s'est tenue la troisième édition de la fête de l'environnement. Cette manifestation, coorganisée par la municipalité, SDNE, la société de chasse et le CCFF et soutenue par la métropole de Montpellier, s'est déroulée dans le parc avec diverses animations autour du thème de l'environnement.

Le nettoyage de la nature : plusieurs équipes de bénévoles, accompagnés de volontaires de l'Heure Civique et équipés de pinces, gants et sacs, ont sillonné la nature proche du village pour ramasser les déchets, ensuite exposés dans le parc.

Résultat du nettoyage effectué en 2 heures....

Information sur le tri, les déchets toxiques, la lutte contre les moustiques, le compostage et présentation des actions mises en place par la mairie :

- L'atlas de la biodiversité
- L'atlas du petit patrimoine
- Le projet des jardins partagés
- L'opération « jardinez c'est permis »
- La distribution de cendriers de poche.

Une conférence-débat dans la salle Bagnara animée par Philippe Hinsinger, directeur de recherche à l'INRAE, sur le rôle essentiel des micro-organismes et des interactions biologiques dans la fertilité et la résilience des sols.

Et le dimanche, la quatrième édition du Troc et dons de plans, boutures, semis et graines organisée par SDNE qui fut un vrai succès, ainsi que la distribution de compost.

OBLIGATION DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

LUTTE ANTI DÉPÔTS SAUVAGES

En partenariat avec SDNE, la société de chasse et le CCFF, la municipalité a mis en place un dispositif d'alerte sur les dépôts sauvages, ouvert à tous, grâce à l'application Clean 4 Green.

POUR UNE NATURE PLUS PROPRE, LUTTONS CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES AVEC L'APPLICATION Clean 4 Green

UNE APPLICATION MOBILE AU SERVICE DE LA NATURE

Lors de vos promenades en campagne, autour de Saint-Drézéry et ailleurs, nous vous invitons à utiliser l'application Clean 4 Green.

https://www.clean4green.org/application-mobile

Grâce à votre participation, nous serons en mesure d'organiser, avec un groupe de volontaires, un nettoyage ciblé de la nature autour de ces zones. Chaque signalement compte et contribuera à préserver notre environnement !

Nous comptons sur votre aide pour faire la différence. Merci à tous pour votre engagement!

Société de chasse de Saint-Drézéry

STOP AUX ABOIEMENTS !

De nombreux Saint-Drézériens possèdent un ou plusieurs chiens dans leur propriété. Il est de votre devoir d'en faire un membre à part entière de votre foyer en lui apportant la meilleure éducation possible afin de l'intégrer dans vos rapports de bon voisinage. Nous constatons trop d'aboiements intempestifs, aboiements de solitude qui perturbent la tranquillité publique et qui dégradent votre entente mutuelle avec vos voisins. Nous sollicitons votre réactivité et votre responsabilité d'agir pour le bien-vivre ensemble !

BÂTIMENTS

Inauguration de la salle Cardonnet

Samedi 15 mars dernier en fin de matinée, Mme la Maire et son conseil municipal procédaient à l'inauguration de la salle polyvalente municipale Adrien Cardonnet entièrement rénovée. En présence de Mme Claudine Vassas-Mejri et M. Yvon Pellet, vice-présidents départementaux et de Mme Audrey Imbert, présidente de Hérault Energies, devant un public nombreux, Mme la Maire rendait hommage à Adrien Cardonnet, maire de Saint-Drézéry de 1945 à 1971 avant de résumer les travaux, menés en deux grandes phases qui ont permis une transformation en profondeur. La réfection totale de la toiture, dans un premier temps, le réaménagement interne dans un second, ayant consisté en un agrandissement des lieux avec déplacement de l'espace cuisine, en la création de placards de rangement en lieu et place, en la suppression du plafond pour découverte de la charpente repeinte, en l'ouverture de nouvelles baies vitrées pour éclairage naturel et remplacement des menuiseries intérieures et extérieures, en la modernisation des installations électrique et de chauffage/climatisation, en la pose d'un nouveau sol souple. L'annexe « M-C. Piétragalla » a également bénéficié d'une seconde jeunesse avec une remise en peinture et la rénovation de son parquet. La cour intérieure a joliment été réaménagée par les services techniques communaux. Toutes ces améliorations ont été réalisées après concertation préalable des associations utilisatrices pour leur restituer un lieu moderne, fonctionnel et convivial. Avant de couper le ruban, Mme la Maire a adressé ses plus vifs remerciements à l'État, au Conseil Régional, au Conseil Départemental et à Hérault Energie pour leur précieux soutien financier, à hauteur de 181 000€, sur un projet global de 362 000€ TTC. Longue vie à la nouvelle salle Cardonnet. Qu'elle continue d'être un lieu de partage, de fête et de vie pour notre commune.

Salle Piétragalla

Pose de miroirs. Ponçage du sol par le service technique.

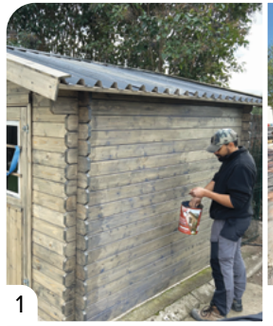
1

2

➢ École Les Petits Poucets.

1. Remplacement du cabanon et lasure par le service technique. **2.** Restauration et peinture de la cabane.

3

4

5

6

➢ École de la Liberté.

3. Parvis des écoles refaits. **4.** Remplacement complet d'un rideau avec coffre intérieur. **5.** Remplacement d'un poteau de bois et lasure à l'espace gazonné. **6.** Remplacement des stores de la classe du 1er.

▸ VOIRIES

➢ Une nouvelle avenue de la Méditerranée

Artère importante du centre de Saint-Drézéry, l'avenue de la Méditerranée vient de faire l'objet d'importants travaux de voirie dans sa portion comprise entre l'allée de la Liberté et l'avenue des Cévennes. À l'initiative de Montpellier Méditerranée Métropole et de la commune de Saint-Drézéry pour un coût de 450 k€, la réalisation de cet aménagement — effectué dans le cadre du Plan Mobilité et financé en grande partie par Montpellier Méditerranée Métropole — a été confiée à la Sté TP Sonerm de St-Mathieu-de-Tréviers. À l'issue de 12 semaines de travaux divers et variés, la transformation est significative : une chaussée flambant neuve, sécurisée par un plateau traversant avec rétrécissement et circulation alternée, sur laquelle le stationnement a été réorganisé, des espaces piétonniers optimisés avec la création d'un trottoir longeant le parc et d'une allée arborée au pied d'une butte re-paysagée, des containers à ordures enterrés, des candélabres remplacés avec l'apport d'une nouvelle caméra pour la vidéo-protection des lieux. Le marché hebdomadaire sera de retour le 15 mai dans un espace pérennisé propice à la flânerie du jeudi matin, l'ensemble protégé et embelli par l'installation d'un nouveau mobilier urbain.

➢ Informations Voirie

Sans cesse soucieuse de la sécurité de ses administrés, la municipalité vient d'instaurer un certain nombre de dispositifs routiers, en accord avec la métropole de Montpellier gestionnaire de la voirie, en l'occurrence :

- La priorité à droite généralisée : corollée à une limitation de la vitesse à 30 km/h (déjà en vigueur sur la commune), la priorité à droite généralisée en agglomération s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'apaisement des vitesses visant à améliorer la cohabitation et la sécurité sur l'espace public selon le Cerema (établissement public relevant du ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du ministère du Logement et de la Rénovation urbaine).
- La bordure axiale sur une partie de l'avenue Croix de Mounié est destinée à réduire considérablement les dépassements intempestifs, de nombreuses fois constatés, dangereux en agglomération. En parallèle, une clarification du cheminement doux, présent sur ladite avenue, est en attente afin d'y autoriser la circulation des cyclistes et autres trottinettistes.
- Les panneaux lumineux signalant les passages piétons avenues Croix de Mounié et du Bérange pour une signalisation accrue et une meilleure visibilité de ces dispositifs de sécurité.
- Les écluses installées route de St-Jean-de-Cornies et rue Lou Miradou afin de réduire les vitesses excessives constatées de certains automobilistes pour une sécurité renforcée.

1

2

3

4

5

1. Priorité à droite sur toute la commune.
2. Bordure axiale, avenue Croix de Mounié.
3. Panneau piétons solaire, avenue du Bérange.
4. Écluse, rue Lou Miradou.
5. Pose d'un porte-vélos, allée de la Liberté.

ESPACES VERTS

➢ Inauguration des padels

Samedi 12 avril dernier, Mme la Maire et les membres de son conseil municipal ont célébré la fin des travaux de réalisation de deux pistes de padel récemment créées en lieu et place d'un court de tennis. En présence de MM. Christian Assaf, vice-président délégué aux sports à la métropole de Montpellier, Joël Raymond, maire de Montaud, Yvan Cuminal, secrétaire général du comité de tennis de l'Hérault, Yann Marin, président du club de tennis, et devant un public de sportifs — mais pas seulement — venu en nombre, parole fut donnée successivement à l'adjoint chargé des travaux et aux différentes personnalités pour les traditionnels discours d'inauguration. De vifs remerciements furent adressés à l'Agence Nationale du Sport et à la métropole de Montpellier pour leur soutien financier, respectivement de 88 k€ et 37 k€ sur une facture globale de 170 k€, ainsi qu'à F. Plachetka, directeur de l'entreprise ST Group, ayant effectué des travaux de qualité dans les délais impartis. M. Marin, quant à lui, a remercié la municipalité pour la mise à disposition de ce complexe répondant à une demande croissante pour ce sport en plein essor, venant enrichir l'offre de loisirs sportifs sur la commune. L'implication des services techniques municipaux, mais également des membres du bureau du tennis club, a été saluée pour la concrétisation du projet et la réussite de son inauguration. L'adjoint aux travaux s'est adressé aux riverains dont il avait entendu les préoccupations concernant les possibles nuisances sonores liées à la pratique de cette activité, l'étude acoustique réalisée par un organisme indépendant qui en a découlé les assurant enfin de l'attention qui sera portée à la meilleure cohabitation possible entre cet espace sportif et leur cadre de vie. Place fut ensuite donnée à un match d'exhibition, à la possibilité de jouer avec prêt de balles et raquettes, à une tombola organisée par le club de tennis tout en se restaurant avec une collation sucrée offerte par la mairie.

➢ Les Mousquetaires

Placement des plaquettes, Serre Rond.

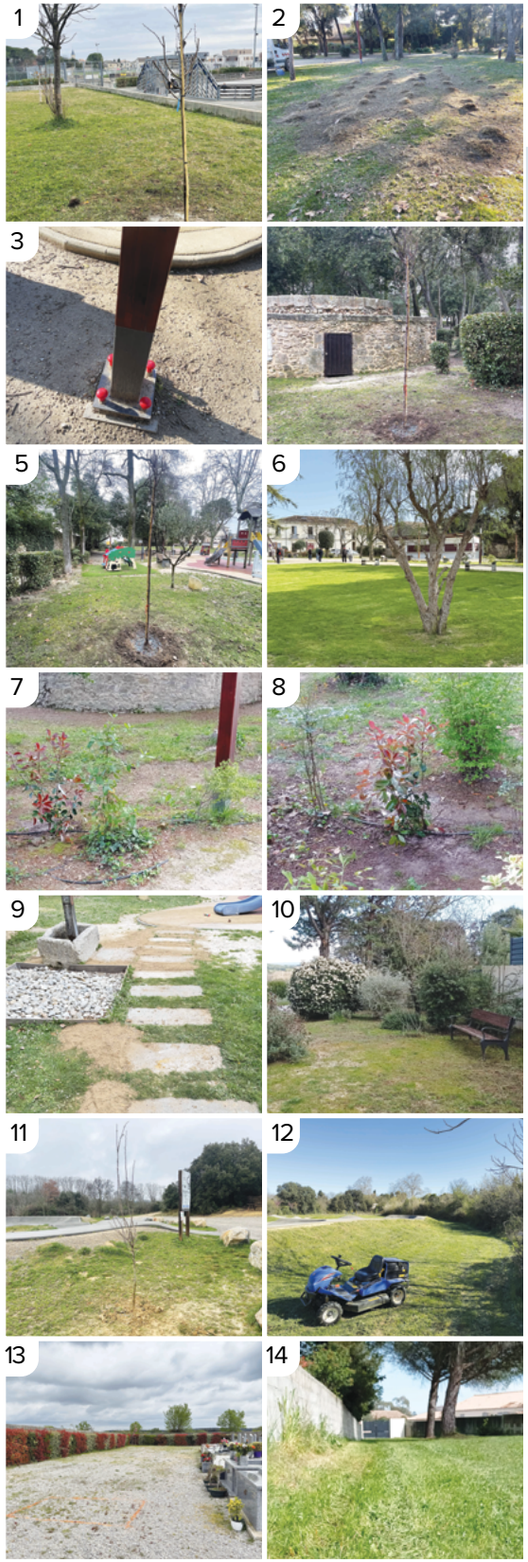

RÉALISATIONS - TRAVAUX

1. Tennis et City : plantation d'arbres.
2. Parc : nettoyage des graminées.
3. Parc : sécurisation d'un mât d'éclairage.
4 & 5. Parc : plantation d'un tilleul, d'un poivrier.
6. Parc : tonte de printemps.
7 & 8. Parc : plus de 40 arbustes plantés.
9. Parc, aire de jeux : ajout de terre et semis de gazon autour des dalles.
10. Jardin d'Alice : entretien.
11. Pumptrack : plantation des arbres offerts par le Département.
12. Pumptrack : tonte de printemps.
13. Cimetière : taille et désherbage.
14. Les Romarins : tonte.

➢ Panneau lumineux

Un nouveau panneau lumineux en couleur et plus fonctionnel qui permet aux associations et à la municipalité de vous tenir informés de tous les évènements de votre commune. Il répond aux besoins de communication en plaçant les administrés, usagers ou touristes au cœur de l'actualité de la commune.

ON SORT À SAINT-DRÉZÉRY !

JUIN 2025

Vendredi 6 juin
Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château

Samedi 7 juin
Spectacle de danse
Foyer Rural
Parc du Château

Vendredi 13 juin
Fête des écoles
APE
Écoles

Samedi 14 juin
Gala du Foyer Rural
Parc du Château

Dimanche 15 juin
Audition école de musique
Arts&Zik
Salle Cardonnet

Samedi 21 juin
Gala du CAC
Parc du Château

Dimanche 22 juin
Gospel
Arts&Zik
Salle Cardonnet

Mardi 24 juin
Fête du 1er anniversaire du Colombioù
Bal trad des élèves de l'école élémentaire
Parc du Château
Saint-Jean en Musique
Place Cambacérès

Vendredi 27 et samedi 28 juin
Gala de La Dansery
Parc du Château

Lundi 30 juin
Don du sang
Salle Brassens

Lun. 30 juin, 19h30
Montpellier Danse
Parc du Château

JUILLET 2025

Vendredi 4 juillet
Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château

Samedi 5 juillet
Spectacle
Cie Rosa Rossa
Salle Brassens

Lundi 14 juillet
10h-13h : Salon des Vins de Saint-Drézéry

19h : Apéritif municipal
22h : Défilé aux lampions et feu d'artifice
Parc du Château

Jeudi 17 juillet 19h-21h
Concert
Radio-France
Église Saint-Didier

AOÛT 2025

Vendredi 1er août
Festives de Belhis
Équinel
Parc du Château

Du lun. 4 au dim. 10 août
Fougasset
Club Taurin Lou Charlot

Du mer. 13 au dim. 17 août
Fête votive
Parc du Château

Samedi 30 août
Marché Nocturne
Club Taurin
Parc du Château

SEPTEMBRE 2025

Ven. 5 sept, 17h-20h30
Forum des Associations
Parc du Château

Samedi 20 septembre
Journées Européennes du Patrimoine - Conférence
Les Amis du Vieux St-Drézéry
Salle Cardonnet

Dim. 21 sept. 10h-12h
Journées Européennes du Patrimoine - Visite de l'hôtel de ville

Sam. 27 septembre
Accueil des nouveaux arrivants
Parc du Château

Dimanche 28 septembre
Fête du Livre
15 ans du parc
Bibliothèque
Parc du Château